

# C.C. COEUR DE CHARTREUSE

## Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Élimination des Déchets

2016

**Adresse :** Pôle Tertiaire – 2 ZI Chartreuse Guiers – 38 380 Entre-deux-Guiers

**Téléphone :** 04.76.66.81.74 / **Fax :** 04.76.66.13.65

**Email :** [accueil@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:accueil@cc-coeurdechartreuse.fr)

**N°Siren/Siret :** 20004011100011

# A - Les indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets

## 1. Le territoire desservi

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (CCCC), créée au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et issue de la fusion des CC Chartreuse Guiers, des Entremonts et du Mont Beauvoir, est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Commune	Code postal	Population INSEE 2013 (2016)		
		municipale	comptée à part	totale
Corbel	73 160	147	4	151
Entre-deux-Guiers	38 380	1 728	26	1 754
Entremont-le-Vieux	73 670	653	8	661
La Bauche	73 360	523	8	531
Les Echelles	73 360	1 186	23	1 209
Miribel-les-Echelles	38 380	1 739	36	1 775
St-Christophe-la-Grotte	73 360	518	11	529
St-Christophe-sur-Guiers	38 380	862	11	873
St-Franc	73 360	147	17	164
St-Jean-de-Couz	73 160	259	7	266
St-Joseph-de-Rivière	38 134	1 199	30	1 229
St-Laurent-du-Pont	38 380	4 531	96	4 627
St-Pierre-de-Chartreuse	38 380	1 016	23	1 039
St-Pierre-d'Entremont Isère	73 670	551	17	568
St-Pierre-d'Entremont Savoie	73 670	417	19	436
St-Pierre-de-Genébroz	73 360	349	5	354
St-Thibaud-de-Couz	73 160	1 030	13	1 043
<b>TOTAL</b>		<b>16 855</b>	<b>354</b>	<b>17 209</b>

Superficie = 351 km<sup>2</sup>

➤ **Classification Ademe - typologie du territoire : MIXTE RURAL**

## 2. La collecte des déchets pris en charge par le service

En 2016, le service déchets de la CCCC était constitué de 2,25 emplois ETP : 1 responsable de service et 2 gardiens de déchèterie.

La CCCC exerce sa compétence « collecte des ordures ménagères » au travers de 2 marchés :

- avec Sibuet Environnement pour le territoire de l'ex-CC Chartreuse Guiers
- avec SME Environnement pour le territoire de l'ex-CC du Mont Beauvoir et l'ex-CC des Entremonts

La collecte sélective est assurée en prestation de service par le groupement Sibuet Environnement/SME Environnement.

La CCCC est en convention avec la Ligue contre le Cancer et reverse à l'association 3,05 € par tonne de verre collectée.

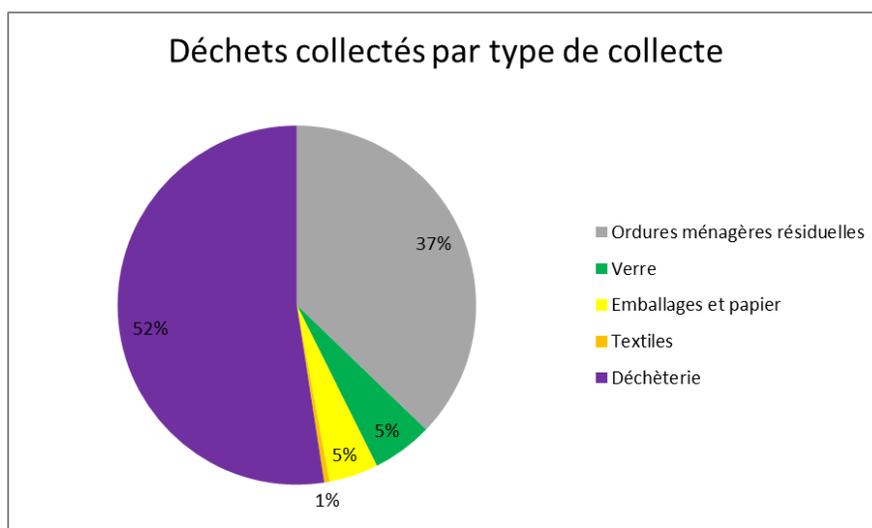
La CCCC exploite 2 déchèteries :

- 1 à Entre-deux-Guiers : régie en haut de quai, en marché avec Lely Environnement en bas de quai
- 1 à St-Pierre-d'Entremont 38 : régie en haut de quai, en marché avec Chartreuse Energie en bas de quai

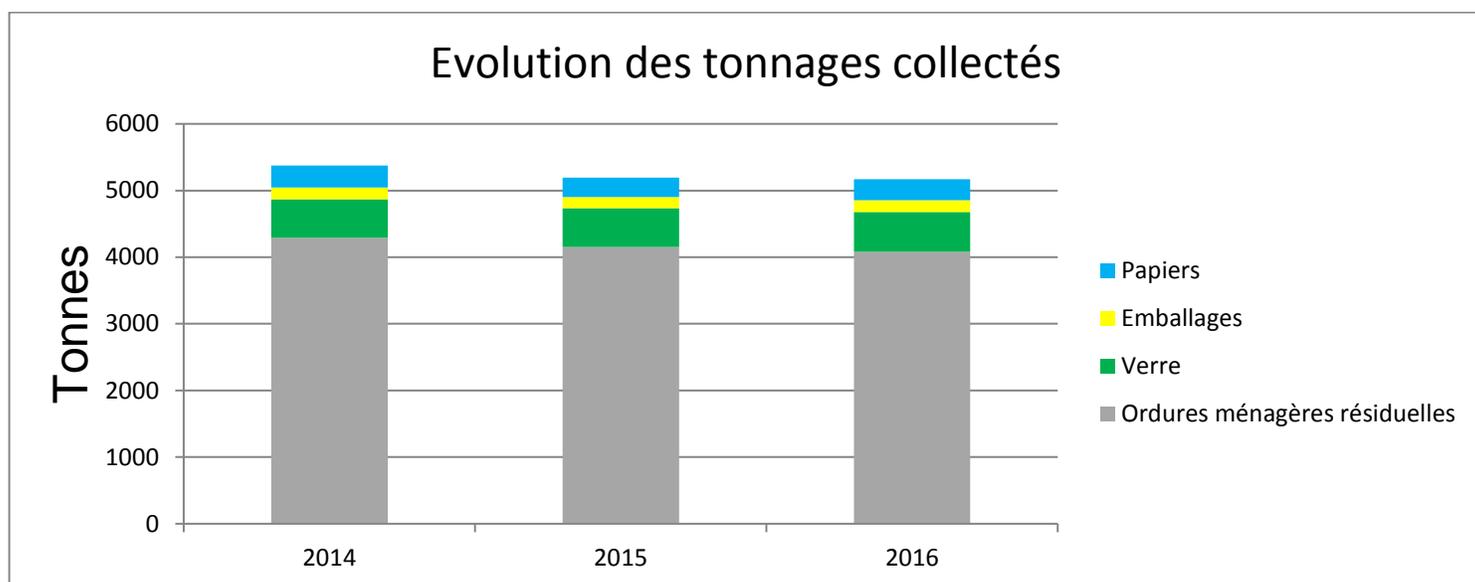
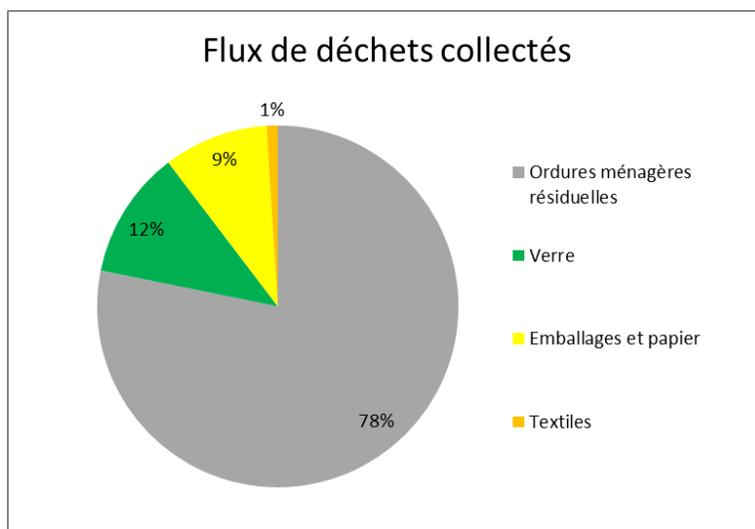
La CCCC a signé plusieurs conventions avec d'autres prestataires pour la collecte et le traitement des flux suivants : batteries, câbles électriques, capsules de café, cartouches d'encre, huiles de cuisine et huiles moteur.

La CCCC a mis en place plusieurs conteneurs textiles sur son territoire, collectés et triés par Tri-Vallées et Le Relais.

Flux	Mode	Fréquence de collecte	Date de lancement	Collecteur	Exutoire	Tonnage 2016
<b>Ordures ménagères</b>	Porte-à-porte et points de regroupement	Ex-CCCG : C2 Ex-CCE : C1 à C2 Ex-CCMB : C1	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	UVETD Savoie Déchets Chambéry	4 081 t
<b>Emballages</b>	Apport volontaire	C1 (en moyenne)	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	Centre de tri Valespace Chambéry	176 t
<b>Papiers</b>	Apport volontaire	C0,5 (en moyenne)	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	Centre de tri Valespace Chambéry	313 t
<b>Verre</b>	Apport volontaire	C0,5 (en moyenne)	01/01/2014	Sibuet Environnement SME Environnement	Quai de transfert SME Belley	598 t
<b>Déchèteries</b>	Apport volontaire	-	01/01/2014	Lely Environnement Chartreuse Energie	Multiples	5 756 t
<b>Textiles</b>	Apport volontaire	-	01/01/2014	Tri-Vallées Le Relais	Centre de tri Ugine Transit Gières	52 t
<b>TOTAL</b>						<b>10 975 t</b>



## ☞ Les ordures ménagères, la collecte sélective et les textiles



Entre 2015 et 2016, l'évolution des tonnages est la suivante :

- Ordures ménagères : - 1,7 %
- Verre : + 3,1 %
- Emballages : + 3,8 %
- Papiers : + 6,7 %

### Performances de collecte par habitant

	Ordures ménagères	Emballages	Papiers	Verre	Textiles
<b>CCCC 2016</b>	242 kg/hab	10 kg/hab	19 kg/hab	35 kg/hab	3 kg/hab
<b>Données Auvergne Rhône-Alpes 2015 (Sindra/mixte rural)</b>	188 kg/hab	43 kg/hab		33 kg/hab	-

Refus de tri = 2 kg/hab

## Les déchèteries

Commune / site	Statut ICPE	Mode de gestion	Date d'ouverture	Tonnage 2016
Entre-deux-Guiers - ZI Chartreuse Guiers	Autorisée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	04/01/1999	5 551 t
Saint-Pierre-d'Entremont 38 – Le Bourg	Déclarée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	21/03/2009	205 t

### Horaires d'ouverture des sites

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
<b>Lundi</b>	-	-
<b>Mardi</b>	<b>8h-12h</b>	<b>14h-17h30</b>
<b>Mercredi</b>	<b>8h-12h</b>	-
<b>Jeudi</b>	<b>10h-18h</b>	-
<b>Vendredi</b>	<b>14h-18h</b>	<b>8h-12h</b>
<b>Samedi</b>	<b>8h-12h / 13h-17h</b>	<b>8h-12h</b>
<b>Dimanche et jours fériés</b>	-	-

L'accès de ces deux déchèteries est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels, sans limite d'apport.

### Fréquentation annuelle

Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38
43 642 visites	3 068 visites

### Quantités de déchets acceptés

	Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38	Mode d'élimination
<b>Encombrants</b>	685,72	63,96	valorisation énergétique
<b>Ferraille</b>	311,59	40,28	valorisation matière
<b>Végétaux</b>	1 433,74	0,00	valorisation organique
<b>Cartons</b>	147,51	14,20	valorisation matière
<b>Gravats</b>	1 620,10	0,00	valorisation matière
<b>Pneus</b>	55,66	4,98	valorisation matière
<b>Amiante</b>	161,26	0,00	stockage
<b>Agglomérés</b>	470,36	56,24	valorisation matière
<b>Bois brut</b>	284,99		valorisation matière
<b>Papiers</b>	52,54	0,00	valorisation matière
<b>Plâtre</b>	104,65	0,00	valorisation matière
<b>PVC</b>	7,35	0,00	valorisation matière

	<b>Entre-deux-Guiers</b>	<b>St-Pierre-d'Entremont 38</b>	<b>Mode d'élimination</b>
<b>DDS</b>	30,35	3,32	traitement spécifique
<b>DEEE</b>	159,72	19,69	valorisation matière
<b>Tubes/lampes</b>	0,67	0,00	valorisation matière
<b>Batteries</b>	7,23	0,00	valorisation matière
<b>Huiles de cuisine</b>	2,41	0,16	valorisation énergétique
<b>Huiles moteur</b>	9,99	1,71	valorisation matière
<b>Piles</b>	2,67	0,00	valorisation matière
<b>Capsules de café</b>	1,10	0,00	valorisation matière
<b>Cartouches d'encre</b>	0,39	0,02	valorisation matière
<b>DASRI</b>	0,16	0,01	valorisation énergétique
<b>Câbles électriques</b>	1,11	0,00	valorisation matière
<b>TOTAL</b>	<b>5 551,27</b>	<b>204,57</b>	

## 3. La prévention

### La gestion des biodéchets

La CCCC met à disposition de ses administrés des composteurs individuels en bois d'environ 600 L et des lombricomposteurs contre une participation financière de 20 € (correspondant au droit d'usage du matériel par l'utilisateur).

Cette opération permet de :

- limiter la quantité de déchets incinérés (ordures ménagères) et la quantité de déchets verts apportés en déchèterie
- communiquer à son entourage sur les bienfaits du compostage qui permet d'obtenir un engrais propre, naturel et écologique

En 2016, il a été distribué 130 composteurs et 7 lombricomposteurs sur le territoire.

Le Réseau de guides composteurs a poursuivi ses actions de sensibilisation en tenant des stands d'information, notamment à la Fête des Paysans et des Artisans à Entremont-le-Vieux et aux Marchés aux fleurs des Echelles et de Saint-Laurent-du-Pont. Il a également participé à l'action « Café Compost »

Le site de compostage partagé de Saint-Pierre-de-Chartreuse et celui des bureaux de la CCCC à Entre-deux-Guiers ont ouvert leurs portes en avril lors de la semaine nationale du compostage de proximité pour sensibiliser les riverains au compostage.

De nouvelles formations compostage-paillage ont été proposées aux habitants grâce au concours du Département de l'Isère, en mai, en septembre et en octobre.

En novembre, les guides et maîtres composteurs du territoire ont participé à des ateliers et des conférences sur la thématique des biodéchets à Chirens en Isère.

14 personnes ont bénéficié du prêt gratuit de broyeurs électriques avant l'arrêt du service en mai 2016.

### ☞ **La communication**

#### Animations auprès du jeune public

De nombreuses animations en milieu scolaire ont été menées, soit une centaine d'élèves sensibilisés au tri sélectif, au compostage et au fonctionnement des déchèteries. Des visites de sites ont été organisées pour certains d'entre eux, au centre de tri et à l'UVETD (Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets).

Des ateliers sur la thématique du compostage ont été conduits dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à l'école de Saint-Jean-de-Couz, soit une dizaine d'enfants sensibilisés.

Les jeunes 11-14 de l'US Chartreuse Guiers à St-Laurent-du-Pont ont été sensibilisés au tri sélectif.

#### Communication tout public

La CCCC a mené plusieurs animations lors de conseils de hameaux sur la commune de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie. Une cinquantaine de personnes ont ainsi été sensibilisées au tri sélectif, au compostage et au fonctionnement des déchèteries. Certains d'entre eux ont pu visiter le centre de tri et l'UVETD à Chambéry.

La CCCC a également participé à une réunion publique sur les déchets à Miribel-les-Echelles.

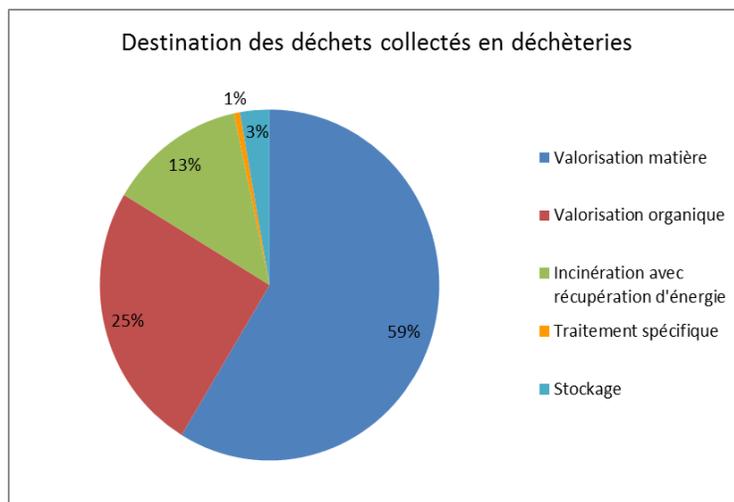
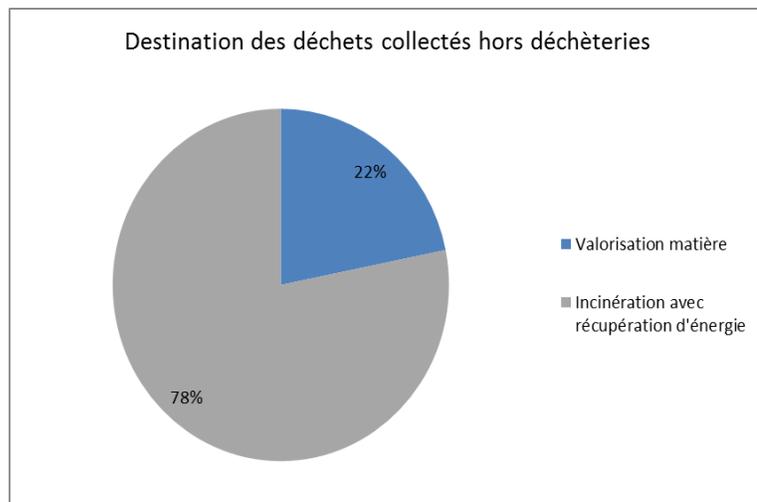
La CCCC a poursuivi son action de sensibilisation envers les campings de son territoire en mettant à disposition des vacanciers des kits comprenant des sacs de précollecte et des tracts d'information bilingues.

Comme chaque année, la CCCC a été partenaire du festival Rencontres Brel de St-Pierre-de-Chartreuse. Outre la mise à disposition de bacs ordures ménagères, elle a financé des spectacles et ateliers de sensibilisation du public aux problématiques liées à la gestion des déchets.

# B - Les indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets

Le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective est confié au syndicat Savoie Déchets dont la CCCC est adhérente.

Les déchets apportés en déchèterie font l'objet d'exutoires multiples et, majoritairement, d'une valorisation matière.



- Taux de valorisation matière : 41 %
- Taux de valorisation énergétique : 44 %
- **Taux de valorisation total : 98 %**

## 🔗 Valorisation matière

Les emballages et papiers sont acheminés vers le centre de tri de Valespace à Chambéry (73) afin de séparer les différents matériaux avant envoi chez les recycleurs. Le détail des repreneurs se trouve en Annexe 1.

La quantité annuelle moyenne de déchets réceptionnés par le centre de tri est de 15 700 tonnes.

Le verre passe par un quai de transfert à Belley (01) avant envoi à l'usine de recyclage.

## Tonnages valorisés

### Emballages

Acier	Aluminium	Cartonnettes	Briques	PET clair	PET foncé	PEHD
19,5 t	2,18 t	62,75 t	7,77 t	17,45 t	10,14 t	11,16 t

### Papiers

Bouquin II (papier qualité supérieure)	Gros de magasin (papier qualité inférieure)
226,36	70,55

### Verre

Verre
597,56

*Il s'agit là des tonnages expédiés au cours de l'année sans que l'état des stocks à fin 2015 et fin 2016 n'ait été pris en compte.*

## ☞ Valorisation énergétique

L'UVETD de Chambéry (73), gérée par le syndicat Savoie Déchets, a traité 4 081 tonnes d'ordures ménagères pour la CCCC en 2016 et dispose d'une capacité de 115 000 tonnes de déchets incinérables par an. Sur cette base, la production potentielle d'énergie est :

- 34 300 MWh par an d'énergie électrique, soit l'équivalent des besoins annuels de 5 000 foyers
- 90 000 MWh par an d'énergie thermique, soit l'équivalent des besoins annuels de 9 000 foyers

Les encombrants en déchèterie passent par une plateforme de tri à Saint-Quentin-sur-Isère (38) puis par une usine de broyage et d'affinage à Chamoux-sur-Gelon (73). Ils sont ensuite utilisés en combustible pour cimenteries.

Les DASRI partent en usine d'incinération et les huiles de cuisine sont utilisées comme biocombustible ou biocarburant.

## ☞ Valorisation organique

Le traitement des déchets verts issus de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers fait l'objet d'un traitement par compostage sur la plateforme de La Buisse (38).

# C - Les indicateurs financiers

## ☞ Financement du service

### La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Le service déchets est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui a été instaurée sur l'ensemble du territoire le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le financement est complété par le budget général.

### La redevance spéciale

Conformément à la législation en vigueur, la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères est instaurée sur le territoire de la CCCC soumis à la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Au-delà de 1 320 L par semaine, ou dès le 1<sup>er</sup> litre pour les établissements non assujettis à la TEOM, leurs producteurs (communes, campings, collèges, monastères, centres de vacances, maisons de retraites, établissements privés, etc.), doivent signer une convention avec la CCCC afin de s'acquitter de cette redevance ou bien faire appel à un prestataire privé.

En 2016, outre les communes membres de la CCCC, 14 établissements étaient assujettis à la redevance spéciale.

### Les apports en déchèterie

L'accès aux déchèteries du territoire est payant pour les professionnels. Le gardien estime les volumes par type de déchets, qui sont ensuite validés par le professionnel. Ces informations donnent lieu à une facturation mensuelle.

Les tarifs appliqués en 2016 sont :

- cartons, ferraille, papiers : gratuit
- végétaux, bois brut : 8 €/m<sup>3</sup>
- amiante, plâtre : 50 €/m<sup>3</sup>
- autres déchets : 15 €/m<sup>3</sup>

Pour 2016, les recettes issues des apports en déchèteries des professionnels s'élèvent à 26 050 €.

### Les éco-organismes

La CCCC est en convention avec plusieurs éco-organismes dont les soutiens pour l'année 2016 sont :

	EcoDDS	Eco-Emballages	Ecofolio	EcoMobilier	EcoTLC	Ecosystèmes
<b>Soutien</b>	1 859 €	116 602 €	16 687 €	2 063 €	1 682 €	15 907 €
<b>Total</b>	<b>154 800 €</b>					

Le détail des soutiens figure en Annexe 2.

## Autres recettes

Les autres recettes proviennent de la vente de matériaux, d'énergie, de composteurs et lombricomposteurs.

Recette € HT	Flux de déchets					Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	
Vente matériaux		13 929 €	32 480 €	17 400 €	37 414 €	101 223 €
Autres produits	9 876 €				7 035 €	16 911 €
<b>TOTAL</b>						<b>118 134 €</b>

Recette en € HT / hab	Flux de déchets					Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	
Vente matériaux		0,8 €	1,9 €	1,0 €	2,2 €	6,0 €
Autres produits	0,6 €				0,4 €	1,0 €
<b>TOTAL</b>						<b>7,0 €</b>

Recette en € HT / tonne	Flux de déchets					Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	
Vente matériaux		23,3 €	103,9 €	98,8 €	9,1 €	19,4 €
Autres produits	2,4 €				1,7 €	2,1 €
<b>TOTAL</b>						<b>12,7 €</b>

## Synthèse des montants perçus

	TEOM	Redevance spéciale	Facturation des professionnels en déchèterie	Soutiens des éco-organismes	Autres recettes	Total
<b>Montants perçus en € HT</b>	1 456 778 €	132 701 €	26 050 €	154 800 €	118 134 €	<b>1 888 463 €</b>

## ☞ Coût du service

### Investissements

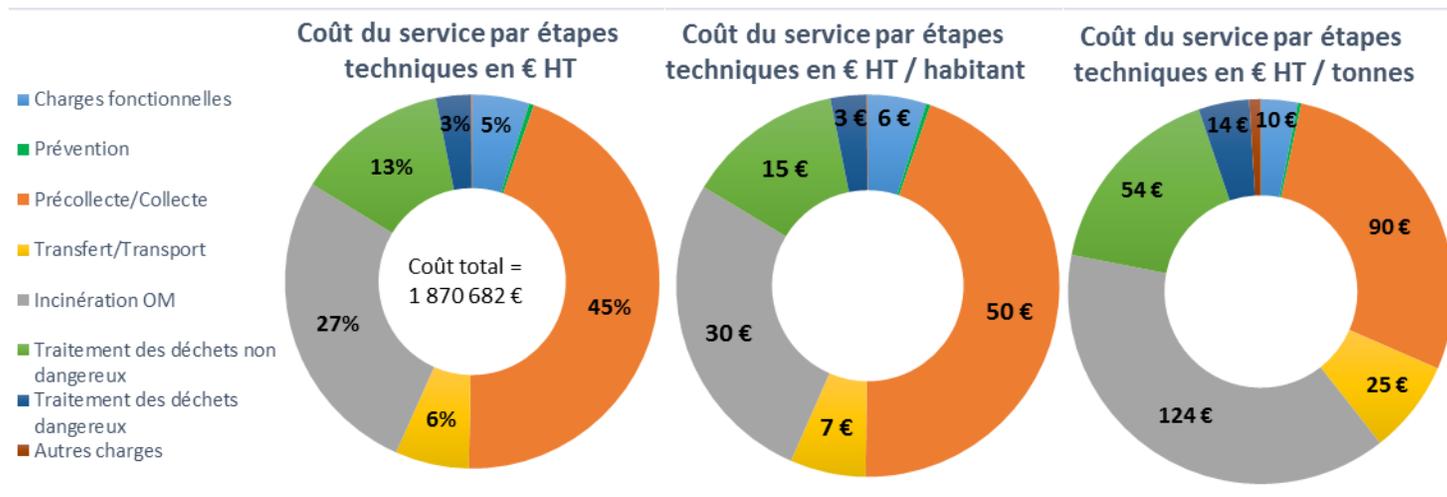
La CCCC prend en charge les investissements suivants :

- acquisition de bacs et colonnes de tri
- acquisition de composteurs et lombricomposteurs
- construction et entretien des déchèteries
- travaux divers d'aménagements liés à la collecte

En 2016, ceux-ci se sont élevés à 19 800 € HT.

### Fonctionnement

Les charges de fonctionnement se répartissent de la façon suivante :



Les charges fonctionnelles regroupent les charges de communication et les charges de structure.  
Les tonnages ne tiennent pas compte des gravats en déchèterie.

Le détail des coûts par flux de déchets se trouve en Annexe 3.

Montant annuel des principales prestations :

- collecte des ordures ménagères = 519 996 € HT
- collecte sélective (emballages, papiers, verre) = 95 901 € HT
- exploitation du bas de quai de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers = 326 651 € HT
- exploitation du bas de quai de la déchèterie de St-Pierre-d'Entremont 38 = 30 855 € HT

Montant annuel Savoie Déchets :

- incinération des ordures ménagères CCCC = 450 837 € HT
- tri des emballages et papiers = 53 491 € HT

## Coûts aidés

Le coût aidé est l'ensemble des charges, notamment de structure, de collecte et de transport, moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des organismes agréés (Eco-Emballages, Ecofolio, etc.) et les éventuelles aides ou subventions.

Les ordures ménagères concentrent près de 70 % du coût aidé HT du service de gestion des déchets.

Le coût sur la collecte des emballages et papiers est quant à lui beaucoup plus faible, notamment grâce à la revente de matériaux et aux soutiens des éco-organismes.

Le détail des coûts aidés par flux de déchets ainsi que l'évolution entre 2015 et 2016 se trouve dans les tableaux ci-dessous :

### Coût aidé en € HT

Coût aidé en € HT	Flux de déchets								Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Passif OM	Textiles	Encombrants	
<b>2016</b>	1 073 602 €	22 937 €	-7 746 €	15 333 €	406 776 €	88 527 €	-1 682 €		1 597 747 €
<b>2015</b>	908 311 €	27 564 €	-2 177 €	28 246 €	399 397 €	88 761 €	-1 667 €		1 448 436 €
<b>2014</b>	983 018 €	26 640 €	2 877 €	9 002 €	433 220 €	94 251 €		854 €	1 549 866 €
<b>Evolution 2015-2016</b>	<b>18,2%</b>	<b>-16,8%</b>	<b>-255,8%</b>	<b>-45,7%</b>	<b>1,8%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>-0,9%</b>		<b>10,3%</b>

### Coût aidé en € HT / habitant

Coût aidé en € HT / hab	Flux de déchets								Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Passif OM	Textiles	Encombrants	
<b>2016</b>	63,7 €	1,4 €	-0,5 €	0,9 €	24,1 €	5,3 €	-0,1 €		94,8 €
<b>2015</b>	54,0 €	1,6 €	-0,1 €	1,7 €	23,8 €	5,3 €	-0,1 €		86,1 €
<b>2014</b>	71 €	2 €	0 €	1 €	26 €	6 €		7 €	93 €
<b>Evolution 2015-2016</b>	<b>9,7 €</b>	<b>-0,3 €</b>	<b>-0,4 €</b>	<b>-0,8 €</b>	<b>0,4 €</b>	<b>0,0 €</b>	<b>0,0 €</b>	<b>0,0 €</b>	<b>8,7 €</b>

### Coût aidé en € HT / tonne

Coût aidé en € HT / tonne	Flux de déchets								Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Passif OM	Textiles	Encombrants	
<b>2016</b>	263,2 €	38,4 €	-24,8 €	87,5 €	98,5 €		-32,1 €		170,8 €
<b>2015</b>	218,7 €	47,5 €	-7,4 €	166,4 €	100,3 €		-50,5 €		157,3 €
<b>2014</b>	271,5 €	46,0 €	8,8 €	50,9 €	107,5 €			159,4 €	164,7 €
<b>Evolution 2015-2016</b>	<b>44,5 €</b>	<b>-9,1 €</b>	<b>-17,4 €</b>	<b>-78,9 €</b>	<b>-1,8 €</b>	<b>0,0 €</b>	<b>18,4 €</b>	<b>0,0 €</b>	<b>13,6 €</b>

# Annexe 1 : Repreneurs matériaux issus de la collecte sélective

Matière	Repreneur	Site de traitement
<b>Bouquin II</b>	Norske Skog Golbey	Golbey - 88 (France)
<b>Plastiques</b>	EPR	PET clair
		PET foncé
		PEHD
<b>EMR</b>	EPR	(Espagne)
<b>Gros de Magasin</b>	EPR	(Espagne)
<b>Acier</b>	VAL'AURA	Fos-sur-Mer - 13 (France)
	<i>Mâchefers</i>	<i>Savoie Déchets (SITA)</i>
<b>Aluminium</b>	CORNEC	Cornec, Lagny-sur-Marne - 77 et Longueil-Sainte-Marie - 60 (France)
	<i>Mâchefers</i>	<i>Savoie Déchets (CORNEC)</i>
<b>ELA</b>	REVIPAC	Emin Leydier, Laveyron - 26 (France)
<b>Verre</b>	OI-Manufacturing	(IPAQ, Lavilledieu - 07 (France))

# Annexe 2 : Soutiens annuels des différents organismes

## ☞ Les conventions avec les éco-organismes

	Dernière date d'obtention
Convention Eco-Emballages (emballages, verre)	01/01/2014
Convention EcoFolio (papiers)	01/01/2014
Convention Ecosystèmes (DEEE)	01/01/2015
Convention Récyllum (lampes, tubes)	01/01/2015
Convention Eco TLC (textiles, linges, chaussures)	01/01/2014
Convention EcoDDS (DDS)	25/04/2014
Convention DASTRI (DASRI)	01/01/2014
Convention Corepile (piles et accumulateurs)	23/03/2014

## ☞ Les soutiens

	EcoDDS	Eco-Emballages	Ecofolio	EcoMobilier	EcoTLC	Ecosystèmes
<b>Soutien à la valorisation</b>	1 353 €	113 573 €	4 491 €	2 063 €	1 682 €	14 907 €
<b>Soutien au développement durable</b>		3 029 €				
<b>Soutien à la communication</b>	506 €					1 000 €
<b>Soutien au recyclage</b>			12 196 €			
<b>Total</b>	1 859 €	116 602 €	16 687 €	2 063 €	1 682 €	15 907 €
	<b>154 800 €</b>					

# Annexe 3 : Coûts complets par flux de déchets

Coût complet € HT Année 2016	Flux de déchets							Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Passif OM <sup>(1)</sup>	Textiles	
<b>Charges fonctionnelles</b>	36 409 €	5 227 €	5 249 €	10 541 €	34 979 €	---	---	92 405 €
Prévention	5 371 €	---	---	---	2 356 €	---	---	7 727 €
Précollecte/Collecte	663 877 €	29 984 €	18 853 €	57 299 €	70 476 €	---	---	840 489 €
Transfert/Transport		5 664 €			113 726 €			119 390 €
Incinération OM	417 307 €					88 527 €		505 834 €
Traitement des déchets non dangereux			12 813 €	40 684 €	192 971 €			246 468 €
Traitement des déchets dangereux					56 546 €			56 546 €
Autres charges		1 823 €						1 823 €
<b>TOTAL</b>								<b>1 870 682 €</b>

(1) Le passif OM correspond au surcoût engendré lors de la modernisation de l'incinérateur

Coût complet € HT / hab Année 2016	Flux de déchets							Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Passif OM	Textiles	
<b>Charges fonctionnelles</b>	2,2 €	0,3 €	0,3 €	0,6 €	2,1 €	---	---	5,5 €
Prévention	0,3 €				0,1 €			0,4 €
Précollecte/Collecte	39,4 €	1,8 €	1,1 €	3,4 €	4,2 €			49,9 €
Transfert/Transport		0,3 €			6,8 €			7,1 €
Incinération OM	24,8 €					5,3 €		30,1 €
Traitement des déchets non dangereux			0,8 €	2,4 €	11,5 €			14,7 €
Traitement des déchets dangereux					3,4 €			3,4 €
Autres charges		0,1 €						0,1 €
<b>TOTAL</b>								<b>111 €</b>

Coût complet € HT / tonne Année 2016	Flux de déchets							Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Passif OM	Textiles	
<b>Charges fonctionnelles</b>	8,9 €	8,8 €	16,8 €	59,9 €	8,5 €			9,9 €
Prévention	1,3 €				0,6 €			0,9 €
Précollecte/Collecte	162,7 €	50,2 €	60,3 €	325,3 €	17,0 €			90,4 €
Transfert/Transport		9,5 €			27,5 €			25,2 €
Incinération OM	102,3 €					9,5 €		124,0 €
Traitement des déchets non dangereux			41,0 €	231,0 €	46,9 €			53,6 €
Traitement des déchets dangereux					13,7 €			13,7 €
Autres charges		3,1 €						3,1 €